

appeler à partager avec lui le bien-être et les richesses temporelles dont il jouissait comme grand dignitaire et comme seigneur puissant, se joindre à eux lorsqu'ils chantaient en chœur les louanges de Dieu, et s'identifier par là avec la basilique où était placé son siège spécial, et qui devait lui être si familière. Telle était, en effet, la marche de l'église dans les temps primitifs; mais cet heureux état de choses ne subsista par longtemps. Par des motifs que nous ne chercherons point à apprécier, les biens du clergé de la cathédrale devinrent entièrement distincts de ceux de l'archevêque. Celui-ci eût son château-fort qu'il habitait presque constamment et où se trouvait sa chapelle; il eût une juridiction temporelle, à laquelle le Chapitre n'était pas soumis, et réciproquement, le Chapitre gouverna de son côté, sans contrôle, les propriétés nombreuses qu'il devait, soit aux premiers prélats, soit à l'esprit religieux de la population; il n'obéit plus qu'aux lois qu'il s'était faites, il résista même plus d'une fois ouvertement aux ordonnances purement religieuses ou sacerdotales que les archevêques voulurent lui imposer. L'Archevêché et le Chapitre formaient donc jusqu'en 1780 deux grands corps séparés que la basilique voyait rarement ensemble. D'ailleurs, l'église de Saint-Jean dont nous nous occupons ici, ne fut point cathédrale dès l'établissement du christianisme à Lyon. Le siège fixé d'abord à Saint-Nizier, qui portait le nom de basilique des Saints-Apôtres, fut transféré dans celle de Saint-Etienne qui avoisinait Saint-Jean, puis enfin, dans l'église de Saint-Jean elle-même (1). Colonia et Perneti ont cru que Saint-Just avait eu, à son tour, l'honneur d'être notre cathédrale, mais un auteur plus récent qui les a réfutés pense qu'ils se sont trompés à cet égard. Voici comment Deville rétablit les faits : Selon l'ancienne discipline, les évêques n'étaient jamais ensevelis dans leurs cathédrales; ce n'est que depuis le XII^e ou XIII^e siècle que l'usage contraire s'introduisit. Le P. de Colonia (2), pour n'avoir pas fait cette remarque, a renversé d'une étrange manière

(1) Deville.

(2) *Hist. littéraire de Lyon*. 10. 1^{re} partie. V. p. 250.